



STATISTIQUES ET INDICATEURS

# ENQUÊTE BMO 2022

## LE BASSIN D'EMPLOI DE BRESSUIRE

Les résultats de cette étude reposent sur les réponses des employeurs fin 2021 quant à leurs intentions d'embauche et leurs difficultés de recrutement anticipées pour 2022. Ces résultats ne prennent pas en compte les effets non anticipés de la crise du coronavirus ou de la crise internationale en Ukraine.

**3 800**  
PROJETS DE RECRUTEMENT

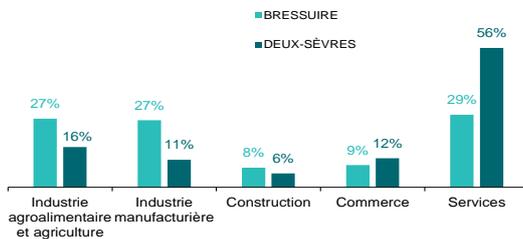
### Les indicateurs clés

- Part d'établissements envisageant de recruter
- Part de projets non saisonniers
- Part de projets jugés difficiles à pourvoir par les employeurs

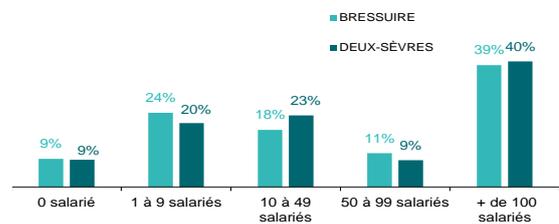
BRESSUIRE	DEUX-SÈVRES	NOUVELLE-AQUITAINE
34,0%	32,8%	34,6%
72,5%	54,4%	60,5%
80,3%	69,2%	67,8%

## Les projets de recrutement

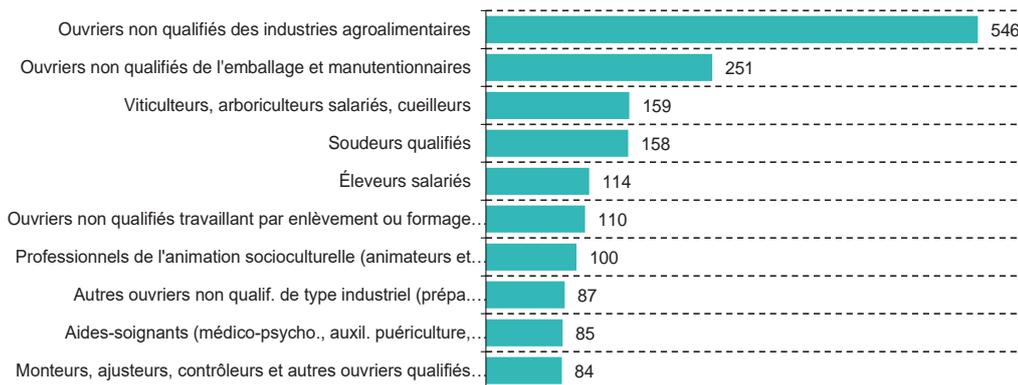
Par secteur d'activités



Par taille d'établissements



Par métier



CLASSEMENT MÉTIERS

Départ.	Région
7	15
5	8
4	1
22	98
17	48
25	77
10	10
46	68
1	4
56	103

**Guide de lecture** : Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires est le métier le plus recherché sur le bassin de Bressuire. Il arrive en position 7 au niveau départemental et en position 15 au niveau régional.

## 2 768 PROJETS DE RECRUTEMENT NON SAISONNIERS, SOIT 72,5% DES PROJETS

Les 10 premiers métiers en nombre de projets de recrutement <b>non saisonniers</b>	Projets non saisonniers	Total projets	% de projets non saisonniers	% de projets jugés difficiles
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	246	546	45,0%	100,0%
Soudeurs qualifiés	156	158	98,7%	98,3%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	137	251	54,5%	52,3%
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	108	110	98,2%	96,2%
Autres ouvriers non qualif. de type industriel (prépa. matières & prod. industriels...)	87	87	100,0%	57,6%
Monteurs, ajusteurs, contrôleurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	84	84	100,0%	96,6%
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir (y compris blanchisserie industrielle)	83	83	100,0%	100,0%
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique (câbleurs, bobiniers...)	69	69	100,0%	100,0%
Conducteurs routiers et grands routiers	68	68	100,0%	90,7%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	64	85	75,4%	85,8%
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>2 768</b>	<b>3 819</b>	<b>72,5%</b>	<b>82,1%</b>

**Guide de lecture :** Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires regroupent 246 projets non saisonniers sur un total de 546 projets soit une part de 45,0%

Parmi ces 246 projets non saisonniers, 100,0% sont jugés difficiles à pourvoir par les employeurs

## 1 051 PROJETS DE RECRUTEMENT SAISONNIERS, SOIT 27,5% DES PROJETS

Les 10 premiers métiers en nombre de projets de recrutement <b>saisonniers</b>	Projets saisonniers	Total projets	% de projets saisonniers	% de projets jugés difficiles
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	300	546	55,0%	100,0%
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	159	159	100,0%	100,0%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	114	251	45,5%	91,3%
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	87	100	86,9%	37,0%
Éleveurs salariés	76	114	66,8%	43,8%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	36	75	47,8%	29,7%
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	23	45	52,6%	45,1%
Ouvriers non qualif. en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction	23	32	72,0%	0,0%
Employés services divers (jeux de hasard, parcs de loisirs, sces funéraires)	21	21	100,0%	0,0%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	21	85	24,6%	100,0%
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>1 051</b>	<b>3 819</b>	<b>27,5%</b>	<b>75,5%</b>

**Guide de lecture :** Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires regroupent 300 projets saisonniers sur un total de 546 projets soit une part de 55,0%

Parmi ces 300 projets saisonniers, 100,0% sont jugés difficiles à pourvoir par les employeurs

## 3 065 PROJETS DE RECRUTEMENT JUGÉS DIFFICILES, SOIT 80,3% DES PROJETS

Les 10 premiers métiers en nombre de projets de recrutement <b>jugés difficiles</b>	Projets jugés difficiles	Total projets	% de projets jugés difficiles
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	546	546	100,0%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	176	251	70,0%
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	159	159	100,0%
Soudeurs qualifiés	155	158	98,3%
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	104	110	94,5%
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir (y compris blanchisserie industrielle)	83	83	100,0%
Monteurs, ajusteurs, contrôleurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	81	84	96,6%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	76	85	89,3%
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	76	76	100,0%
Éleveurs salariés	71	114	62,5%
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>3 065</b>	<b>3 819</b>	<b>80,3%</b>

**Guide de lecture :** Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires regroupent 546 projets jugés difficiles à pourvoir par les employeurs sur un total de 546 projets soit une part de 100,0%

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête Besoins en Main-d'oeuvre (BMO) est menée à l'initiative de Pôle emploi. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Le champ de cette vingt-et-unième vague est le même que celui de l'an dernier, soit d'une part les établissements relevant de l'Assurance chômage et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, ceux du secteur agricole, ceux du secteur public relevant des collectivités territoriales et les établissements publics administratifs. L'enquête ne comprend donc pas les administrations de l'État et les entreprises publiques. Cette définition correspond au total à 225 800 établissements pour la région Nouvelle-Aquitaine, dont 162 100 ont été interrogés cette année. Plus de 39 000 établissements ont répondu au questionnaire. Le taux de retour s'établit ainsi à 24,1%.